



Nuisance sonore dues à mon propriétaire

Par **santomalojo**, le **28/07/2012** à **15:49**

Bonjour,
j'habite un appartement donnant sur le jardin de mon propriétaire; celui ci habite au dessus et je suis victime de ses nuisances sonores jour et nuit; je ne trouve pas assez de details concernant les obligations du propriétaire;

d'avance merci

Par **cocotte1003**, le **28/07/2012** à **19:02**

Bonjour, les obligations du bailleur sont inscrites dans votre bail :il vous doit la jouissance paisible du logement. envoyez lui une LRAR pour le rappeler à ses devoirs et au besoin,faites constater par la gendarmerie, cordialement

Par **CPLN**, le **28/07/2012** à **19:07**

Bonsoir

Parlez lui et demandez lui de faire moins de bruit ou d'isoler
S'il ne bouge pas, écrivez lui
Puis quittez les lieux ou bien appeler la police c'est 68 euros pour du tapage

Le collectif CPLN

cpln.fr

Par **santomalojo**, le **29/07/2012** à **08:55**

merci pour vos reponses, car celui ci se montre menaçant et accentue ses nuisances , la situation devient intenable; ma compagne à peur et est au bord de la depression,

bon weekend à tous